



INFORMATION DE PRESSE

Projet Tilia : Octroi du permis de construire

Lausanne, le 10 octobre 2022 – Présenté en début d’année 2022 lors de sa mise à l’enquête publique, le projet Tilia franchit une nouvelle étape avec l’obtention du permis de construire. Cette autorisation, délivrée par la Municipalité de Prilly le 12 septembre 2022 avec efficacité et une grande diligence, est le fruit d’une étroite collaboration entre Insula SA, maître d’ouvrage, la Ville de Prilly et tous les autres acteurs du projet à l’image de la Ville de Lausanne, des CFF, de la SUVA, de la Bâloise ou encore des Transports Lausannois. Les appels d’offres pour les travaux de construction sont en cours, leur démarrage étant prévu dans le courant du 1^{er} semestre 2023.

Pour rappel, situé au cœur du quartier de Malley, l’une des plus vastes friches urbaines en Suisse en mutation, le projet Tilia est un programme mixte composé de 221 logements, d’un hôtel de 96 chambres, d’un co-living de 64 unités, d’espaces de bureaux et commerciaux, accompagné de parking vélos et voitures doté de bornes de recharge dédiés à la mobilité électrique. Outre une tour emblématique de 85 mètres de haut, l’ouvrage global comprend la rénovation du bâtiment du badminton et la transformation d’un immeuble de bureau, avec amélioration des performances énergétiques selon les labels Minergie P ECO et Site 2000 Watts. Le projet intègre encore la création d’un vaste parc paysager composé notamment de la place du Galicien et offre des espaces générateurs de qualité de vie répondant aux nouvelles attentes en matière d’urbanité et de vie sociale.

Avec son architecture iconique, son ossature mixte bois-béton, ses lignes épurées qui mettent en valeur le viaduc ferroviaire du Galicien, ses différentes affectations et ses nombreux espaces paysagers, le projet Tilia s’inscrit dans une perspective de développement durable à travers toutes ses composantes : sobriété, efficacité, performance énergétique, recours aux énergies renouvelables, utilisation optimale du sol, valorisation des ressources locales, renforcement de la biodiversité, mixité, identité et lien social. En termes d’impact carbone, le projet offre ainsi une empreinte extrêmement réduite, notamment en ce qui concerne la Tilia Tower qui, avec des émissions estimées à 2.2 kgCO₂/m² par an pour son exploitation, dépasse largement les attentes des labels les plus exigeants en la matière.

« Nous sommes extrêmement fiers et satisfaits de l’obtention de ce permis de construire, ce d’autant qu’il marque une étape importante dans l’avancée de ce projet voué à l’exemplarité en matière de durabilité, » déclare Esteban Garcia, propriétaire et maître d’ouvrage. *« Nous sommes convaincus d’avoir fait les meilleurs choix, non seulement en termes d’esthétique mais aussi dans l’utilisation des matériaux puisqu’elle la tour est conçue pour être pratiquement autonome énergétiquement »* ajoute-t-il.

Plus d’informations sur www.tiliatower.ch

Visuels HD disponibles sur ce [lien](#) – crédit photo ©Tilia2022

Contact médias :
Service de presse
Pascal Chavent
chavent@cpc-pr.com
+41 22 552 46 30

